



REUNION CONSEIL D'ETABLISSEMENT
ÉCOLE STE-SCHOLASTIQUE
 Le mercredi 25 février 2026 à 18h30

ORDRE DU JOUR		DOCUMENT(S) DE REFERENCES			OBJECTIFS
		Courriel	À apporter	Déposé sur place	Notes
1.	Ouverture de l'assemblée				
2.	Parole au public				
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 25 février 2026	X			
4.	Approbation et suivi du procès-verbal de la séance tenue le 21 janvier 2026 (art.69)	X		X	
5.	Informations a) Mot du président b) Mot du représentant au comité de parents c) Mot de la direction et du personnel de l'école Les bons coups de Sainte-Scholastique			X	
6.	Définir les critères de sélection de la direction de l'école (LIP, article 79).	X			
7.	Réviser les principes d'encadrement des coûts du matériel dans lequel l'élève écrit dessine ou découpe (LIP, art. 77.1)	X			
8.	Consulter des élèves sur un ou des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école, notamment les activités parascolaires proposées, l'aménagement des locaux et de la cour d'école et le climat social (LIP, article 89.2) - SUIVI			X	
9.	Établir les règles de fonctionnement du service des dîneurs (LIP, article 77.2)	X		X	
10.	Suivi fonds spéciaux (art.66)			X	
11.	Approuver la programmation des activités éducatives de l'école			X	
12.	Questions diverses : _____ _____				
13.	Levée de l'assemblée				